RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2026 à 20 h

Ressources Humaines, prévention et dialogue social

21. Créations de poste auprès de la direction de l'éducation

Corentin GOETHALS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources humaines, prévention et dialogue social » du 1er septembre 2026,

Vu l'avis favorable du Comité social territorial du 21 septembre 2026,

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 24 février 2025,

Le Maire propose à l'assemblée,

↳ **La création d'emplois permanents**

La création deux emplois d'ATSEM à temps non complet à raison de 32 heures par semaine pour réaliser notamment les missions suivantes :

- Accueillir avec l'enseignant les enfants et les parents,
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie et l'accompagner dans l'apprentissage des règles de vie et d'hygiène en collectivité,
- Veiller à la sécurité, l'hygiène des enfants et des locaux,
- Assister l'enseignant dans les préparations ou l'animation des activités pédagogiques,
- Tenir les classes, les espaces collectifs et le matériel destiné aux enfants propres et ordonnés : effectuer l'entretien courant, contrôler l'approvisionnement des produits et du matériel, trier et évacuer les déchets, veiller au respect des économies d'énergie,
- Accompagner et surveiller les enfants pendant différents temps : l'accompagnement du bus, la pause méridienne, le temps de sieste,
- Accueillir, encadrer et animer un groupe d'enfants sur les temps périscolaires,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20261006-21-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

- Gérer les transmissions d'informations durant les temps périscolaires et faire remonter des informations à la hiérarchie.

Cet emploi est ouvert sur les grades suivants :

- ATSEM principal de 2ème classe
- ATSEM principal de 1ère classe

Cet emploi fait partie du groupe de fonctions suivants : C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 5° du Code Général de la Fonction publique.

La suppression des emplois

Il est proposé la suppression des postes suivants au tableau des effectifs :

Direction	Poste	Grades ouverts pour le poste	Type d'emploi	Durée de travail	Quotité en ETP
Direction des services techniques	Responsable du service espaces publics	Adjoint administratif principal de 1ère classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	P	Temps complet	1,00
Médiathèque	Directeur de la médiathèque	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, assistant de conservation, assistant de conservation principal de 2ème classe, assistant de conservation principal de 1ère classe, attaché, attaché principal	P	Temps complet	1,00
Direction des services techniques	Dessinateur projeteur	Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P	Temps complet	1,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20261006-21-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction vie associat., sports démocratie locale	Chargé de projets sport et démocratie locale	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P	Temps complet	1,00
Cabinet	Secrétaire particulière du Maire	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P	Temps complet	1,00
Direction des services techniques	Agent fêtes et manifestations	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P	Temps complet	1,00
Services municipaux Truttemer le Petit	Agent d'entretien	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P	Temps non complet	0,11
Conservatoire de musique et de danse	Professeur d'orgue	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P	Temps non complet	0,13
Direction éducation	Agent d'entretien et d'animation	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P	Temps non complet	0,74
Direction éducation	ATSEM	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P	Temps complet	1,00
Direction des ressources humaines	Adjoint et responsable de la gestion administrative	Adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, attaché, attaché principal	P	Temps complet	1,00
Direction éducation	Cuisinier	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P	Temps complet	1,00
Direction éducation	Agent de cuisine polyvalent	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P	Temps complet	1,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20261006-21-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction des finances et de la commande publique	PEC	Non concerné	NP		0,57
Direction éducation	Apprenti cuisine centrale	Non concerné	NP	Temps complet	1,00
Direction éducation	Vacataire	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP		0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20261006-21-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Vacataire	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Animateur	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Animateur	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Animateur	NP		0,00
Direction éducation	Vacataire	Animateur	NP		0,00

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) par lequel le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Considérant l'avis favorable de la Commission ressources humaines, prévention et dialogue social du 1er septembre 2026,

Considérant l'avis favorable de la réunion préparatoire au Conseil Municipal en date du 17 septembre 2026,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser l'engagement des emplois et effectifs du tableau des emplois et des effectifs selon les natures spécifiées, les quotités de temps de travail,
- Dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	47	07
Vote Pour	47	07
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Dimitri RENAULT

Dimitri RENAULT

Certifié par youtrust

Le Maire de VIRE NORMANDIE

Pascal MARTIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20261006-21_DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet 06/10/2026
Publication : 06/10/2026
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 40

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 07

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 07
Nombre de membre absent : 0

Le 28 septembre 2026 à 20 heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Pascal MARTIN, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 22 septembre 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 22 septembre 2026.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
BAZIN Lucien	☒			
BEDEL Sandra	☒			
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	☒			
COUTARD Eddy	☒			
DANNET Franck	☒			
DEMÉ Didier	☒			
DESMOTTES Nicole	☒			
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUVAUX Maryse	☒			
FAUDET Olivier	☒			
GAULTIER-ANGER Laurence	☒			
GHEWY Raphaël		☒		Jacques SALLARD
GOETHALS Corentin	☒			
GUEDJ Marie-Line	☒			
GUILBERT Maïlys	☒			
KINIC Pascale	☒			
LABROUSSE Sabrina	☒			
LE ROUX Cyril		☒		Maryse DUVAUX
LEBRUN Sébastien	☒			
LELARGE Michel	☒			
LEPRINCE Hélène	☒			
MARCHAND Patrice		☒		Lucien BAZIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20261006-21-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

MARIE Jérémie		☒		Nicole DESMOTTES
MARIE Karine	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MIGHURDITCHIAN Patricia	☒			
MOREL Adeline	☒			
MOREL Marie-Odile	☒			
MORIN Philippe	☒			
MORVAN Carolina	☒			
OLLIVIER Valérie		☒		Martine ROBBES
PAIN Violaine	☒			
PÉCOT Didier	☒			
PELÉ Jocelyne	☒			
PICOT Régis	☒			
PORÉE Alexandre		☒		Maïlys GUILBERT
POULLARD Philippe	☒			
RENAULT Dimitri	☒			
RENAULT Régine		☒		Pascal MARTIN
RIVOALLAN Mary	☒			
RIZI Daniel	☒			
ROBBES Martine	☒			
ROCAMORA Guillaume	☒			
SALLARD Jacques	☒			
SCHARTNER Isabelle	☒			
VELANY Guy	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20261006-21-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.